

ASSAINISSEMENT COLLECTIF
(station d'épuration)
ET
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
(fosse septique + épandage)

QUE PEUT-ON REJETER DANS LES CANALISATIONS ?

La règle est la même
pour les 2 systèmes d'assainissement :

SEULES LES EAUX USÉES DOMESTIQUES SONT ADMISES.

C'est-à-dire les eaux usées :

- de la cuisine
- de la salle de bain (douche, lavabos, lave linge)
- des toilettes

Ce qu'il ne faut pas rejeter dans les canalisations d'eaux usées

Les eaux de pluie	
Les plastiques, chiffons, protections périodiques	
Les produits toxiques en général (produits chimiques, peinture, white spirit, médicaments)	
Les huiles usagées (vidange moteur ou huiles alimentaires)	

**⚠ Le réseau des eaux usées n'est pas un « tout à l'égout »
comme on l'appelle familièrement.**